

**DEPARTEMENT
DU LOIRET**

**VILLE DE
SAINT JEAN DE LA RUELLE**

**REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le 18 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de SAINT JEAN DE LA RUELLE légalement convoqué, s'est réuni à la salle Anna Marly sous la Présidence de Monsieur Fabien RIVIERE DA SILVA, Maire.

PRESENTS : M. RIVIERE DA SILVA, Mme DESNOUES, M. LAVAL, Mme HAMEAU, M. VILLARET, Mme LE BIHAN, M. RINA-BASILIO, Mme BELLIZIO, M. PIVAIN, Mme MOULIN, M. PASSEGUE, Mme PARAYRE, M. AMSTUTZ, Mme GAMBONI, Mme DANGE, Mme BOIS, M. CHAILLOU, Mme GAUTHIER, M. LACOU, Mme LOQUET, M. PAOLI, M. HUBERT, M. HUYGHUES DES ETAGES, Mme DAHOU.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS ET REPRESENTES : M. DIARRA a donné pouvoir à Mme LE BIHAN, M. ZING TSALA a donné pouvoir à Mme GAMBONI, Mme NOGUES a donné pouvoir à Mme DESNOUES, M. LAFRAYHI a donné pouvoir à M. PAOLI, M. MABOUSSOU a donné pouvoir à M. BELLIZIO, Mme CAKIR a donné pouvoir à M. RINA BASILIO, Mme PAROU a donné pouvoir à M. RIVIERE DA SILVA.

ABSENTS : M. DUPRE, Mme BUREAU.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. HUBERT.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

OBJET : Autorisations de Programme et Crédits de Paiement – ajustements des montants.

Le Maire, soussigné, certifie que la convocation du Conseil Municipal et la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal ont été affichées en Mairie, conformément aux articles L 2121-10, L 2121-25, et R 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.




Fabien RIVIERE DA SILVA
Maire de Saint Jean de la Ruelle



2023-464 Autorisations de Programme et Crédits de Paiement – ajustements des montants.

Par délibération n°2021-167 du 30 juin 2021, le Conseil Municipal a approuvé la création d'autorisations de programme du budget principal pour :

- La restructuration du groupe scolaire Jean Moulin - AP n°2021-1,
- La construction d'une structure petite enfance en centre-ville - AP n°2021-2,
- Les travaux d'aménagement du centre-ville - AP n°2021-3.

Ces trois opérations étant actuellement en phase de travaux, le montant de ces autorisations de programme et de leurs crédits de paiement nécessitent un ajustement. Ainsi à ce stade, le montant global des autorisations de programme s'élève à 15 879 244 €.

La répartition annuelle proposée pour les crédits de paiement est conforme aux inscriptions budgétaires du BP 2024. Ces montants pourront être réajustés en cours d'année en fonction de l'avancement des travaux.

Ainsi, les autorisations de programme et crédits de paiements prévisionnels sont modifiés selon les modalités suivantes :

- **La restructuration du groupe scolaire Jean Moulin, AP n°2021-1 (opération 0471) :**

AP	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
11 635 970 €	39 594	47 140	2 100 000	4 554 233	4 500 000	395 003

- **La construction d'une structure petite enfance en centre-ville, AP n°2021-2 (opération 0461) :**

AP	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
2 550 000 €	-	96 968	500 000	1 110 000	843 032	-

- **Les travaux d'aménagement du centre-ville, AP n°2021-3 (opération 0391) :**

AP	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
1 693 274 €				1 333 274	330 000	30 000

Vu les articles L2311-3 et R2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction comptable M57,
Vu la délibération n°2021-167 du 30 juin 2021,
Vu la délibération n°2022-345 du 19 décembre 2022,
Vu la délibération n°2023-399 du 10 juillet 2023,
Vu le Budget primitif 2024,

Vu l'avis favorable de la commission municipale des finances du 8 décembre 2023,

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 11 décembre 2023,



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 31 pour et 1 absent (Mme BUREAU),

DECIDE

- De modifier les Autorisations de Programme / Crédits de Paiement, selon les montants fixés dans les tableaux ci-après :

1/ AP/CP relative à la restructuration du groupe scolaire Jean Moulin.

RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE JEAN MOULIN									
AUTORISATION DE PROGRAMME				AP/CP					
N°	Libellé	Montant AP	Date de clôture	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Prévu 2023	Prévu 2024	Prévu 2025	Prévu 2026
AP2 021- 01	Restructuration du groupe scolaire Jean Moulin (opération 0471)	11 635 970 €	-	39 594	47 140	2 100 000	4 554 233	4 500 000	395 003

2/ AP/CP relative à la construction d'une structure petite enfance en centre-ville

CONSTRUCTION D'UNE STRUCTURE PETITE ENFANCE EN CENTRE VILLE									
AUTORISATION DE PROGRAMME				AP/CP					
N°	Libellé	Montant AP	Date de clôture	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Prévu 2023	Prévu 2024	Prévu 2025	Prévu 2026
AP20 21- 02	Construction d'une structure petite enfance en centre-ville (opération 0461)	2 550 000 €	-	-	96 968	500 000	1 110 000	843 032	-

3/ AP/CP relative aux travaux d'aménagements du centre-ville

TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DU CENTRE-VILLE									
AUTORISATION DE PROGRAMME				AP/CP					
N°	Libellé	Montant AP	Date de clôture	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Prévu 2023	Prévu 2024	Prévu 2025	Prévu 2026
AP20 21- 03	Travaux d'aménagement du centre-ville (opération 0391)	1 693 274 €	-	-	-	-	1 333 274	330 000	30 000



Fabien RIVIERE DA SILVA
 Maire de Saint Jean de la Ruelle